



MAIRIE  
DE

**MAY-SUR-ORNE**

☎ 02.31.79.80.93.

📠 02.31.79.56.55.

## *Compte-Rendu du Conseil Municipal* *De* **MAY SUR ORNE**

**Séance du**  
**Jeudi 26 MAI 2011**  
Convocation du 20/05/2011

Le Jeudi 26 Mai 2011, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la Loi et sous la présidence de Monsieur Martial DESFLACHES, Maire.

Etaient présents :

**Monsieur DESFLACHES Martial, Maire**

**Messieurs PAGNY Laurent, GALODÉ Georges, LOQUÉ Raymond, M. NAUDIN André,**

**Adjoint au Maire,**

**Mesdames BOULLEAUX Marie-Laure, GIGAN Chislaine, MBOMA Lorencia, MÉNARD Christiane,**

**PÉRON Emmanuelle, Conseillères Municipales,**

**Messieurs CACHELOU Christophe, DESMORTREUX David, GALLET Xavier, SURIRÉ Olivier,**

**TROUSSICOT Nicolas, Conseillers Municipaux.**

Pouvoirs : **Mme LELONG Nadine à Monsieur DESFLACHES Martial**

Absents excusés : **Messieurs CURE Thierry, TRAVERS Jean et THOREL Fabrice**

Secrétaire de séance : **Monsieur LOQUÉ Raymond**

### Formant la majorité des membres en exercices

Monsieur Le Maire ouvre la séance, demande si des observations sont à faire concernant le précédent compte-rendu et donne lecture de l'ordre du jour du Conseil Municipal.

## I – SECTEUR JEUNESSE & SPORTS

### 1. Compte-rendu réunion du 19/05 pour choix du prestataire animation Jeunesse

Le Contrat avec les FRANCAS n'étant pas renouvelé à partir de la rentrée prochaine, Monsieur LOQUÉ a pris contact avec deux organismes : l'UNCMT et la Ligue de l'Enseignement.

Après présentation de leur projet, il est demandé à la Ligue de l'Enseignement de proposer un dossier plus approfondi.

L'animateur du local des Ados de Clinchamps sur Orne, sous le même label, pourrait partager son temps avec les jeunes des deux Communes et le Centre de Loisirs Sans Hébergement des petites vacances serait commun avec celui de Clinchamps sur Orne.

## II – SECTEUR SCOLAIRE

### 1. Restauration scolaire : Avenant au contrat RESTECO

Dans la convention initiale, le personnel a été mis à la disposition 4 heures par jour à la cantine pour la prestation préparation des couverts, réchauffage des plats, service, vaisselle, rangement et nettoyage des locaux pour un effectif inscrit de 90 enfants par jour.

La moyenne journalière depuis la rentrée scolaire a nettement augmentée avec une moyenne de 124 enfants par jour. Il y a donc nécessité d'augmenter le temps de travail du personnel d'une heure.

La Société RESTECO a donc mis en place cette mesure à compter de janvier 2011, car cela n'était plus possible de continuer comme auparavant, la personne ne pouvant faire correctement le travail avec un effectif aussi important.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour la signature de l'avenant N°1 – le tarif journalier salaire et charges passe de 72 à 80 €.

Décision votée à l'unanimité.

### III – VOIRIE – ESPACES VERTS

#### 1. Proposition mise en place éclairage du sentier entre la rue de la Teste de Buch et la rue Fluorine

Monsieur NAUDIN soumet au Conseil Municipal une proposition du SDEC Energie pour la mise en place de deux nouveaux poteaux d'éclairage situés sur le sentier entre la rue de la Teste de Buch et la rue Fluorine. Le coût restant à la charge de la Commune s'élève à 5 632.99 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### IV – URBANISME

#### 1. Consultation de révision du P.O.S. en P.L.U.

Monsieur PAGNY demande l'accord du Conseil Municipal pour lancer une nouvelle procédure de consultation de révision du Plan d'Occupation des Sols sous la forme d'un Plan Local d'Urbanisme en gardant les mêmes orientations. Il s'agirait d'actualiser le projet avec les attentes de Caen Métropole et ainsi d'avancer dans le développement de la Commune sur l'urbanisation future et les projets d'urbanisme avec de nouveaux partenaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### V – ENVIRONNEMENT

#### 1. Fleurissement : proposition d'achat de matériels

Monsieur GALODÉ informe le Conseil Municipal de l'inscription de la Commune au concours des villes et villages fleuris de France pour l'année 2011.

Pour continuer à embellir la ville et fleurir les rues, il propose d'acheter plusieurs jardinières et balconnières supplémentaires (montant 1 844 € HT), de modifier les suspensions de la rue du Canada et d'installer sur le rond-point du lotissement « Les Hauts de May » un mât et une suspension florale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ces devis avec une abstention.

Monsieur GALODÉ sollicite la population afin de contribuer à l'embellissement de la Commune de May sur Orne en fleurissant les jardins individuels.

### VI – BÂTIMENTS

#### 1. Proposition pour entretien des chaudières et cheminées des bâtiments publics

Monsieur NAUDIN soumet au Conseil Municipal deux propositions pour l'entretien des chaudières (au nombre de trois) avec un entretien annuel et deux interventions de dépannage dans l'année sur une période de trois ans, à savoir :

- entreprise VIRIA pour un montant de 2 100 €
- entreprise EUROQUATHERMIE pour un montant de 1 690 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour la moins disant.

#### 2. Proposition d'entretien des jeux extérieurs des écoles

Monsieur NAUDIN informe le Conseil Municipal que le contrôle de sécurité obligatoire sur les jeux extérieurs des écoles a été réalisé par une entreprise agréée. Aucune structure n'est à changer, mais quelques pièces sont à remplacées à l'école maternelle pour un montant de 1 630 € ainsi que la mise en place de dalles sous le portique et à l'école primaire pour un montant de 295 €, soit un total HT de 1 985 € pour la réhabilitation et la conformité des jeux pour enfants.

Décision acceptée à l'unanimité.

## VII – AFFAIRES GENERALES

### 1. Constitution de la liste annuelle des jurés

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal du résultat du tirage au sort des jurés pour la constitution du jury d'assises 2012. Ont été désignés pour faire partie de la liste préparatoire :

- DORIN-BUSSY Gérard
- MEZIERES Fanny
- ROSETTE Michel

## VIII – SYNDICATS

### 1. Syndicat Mixte SAGE, Projet SAGE ORNE AVAL - SEULLE

Monsieur NAUDIN présente une demande émanant du SAGE, Syndicat d'Aménagement de la Gestion des Eaux, qui a pour mission la préservation des sites et la surveillance de l'eau potable.

Le SAGE demande à chaque Commune d'adhérer au Syndicat. Monsieur NAUDIN fait part au Conseil Municipal du manque d'informations sur la gestion financière de ce Syndicat, notamment sur le montant de la participation communale, et l'impact de la taxe sur la facture d'eau.

Une décision doit être prise avant la fin du mois de Juin prochain. Affaire à suivre.

## IX – QUESTIONS DIVERSES

### 1. Demande Subvention au titre des Petites Communes Rurales

Le Maire demande l'autorisation du Conseil Municipal pour solliciter une subvention au titre de l'aide aux petites Communes Rurales près du Conseil Général du Calvados afin de réaliser des travaux sur les bâtiments communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### 2. Participation scolaire Ecole Sainte Thérèse

La participation financière obligatoire de la Commune s'élève à 1 624 € pour l'année scolaire 2010/2011, ce qui correspond aux frais de fonctionnement de 7 élèves à l'école primaire Sainte Thérèse habitants May sur Orne.

Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier d'information sur la fermeture de l'école privée à la fin de l'année scolaire 2010/2011.

### 3. Illuminations de la Mairie pour Noël

Monsieur GALODÉ propose au Conseil Municipal d'installer une guirlande lumineuse sur la devanture de la Mairie pour les fêtes de fin d'année.

Il soumet deux solutions : la location d'une guirlande avec mise à disposition du personnel pour l'installation ou l'achat avec la pose de la guirlande par les employés municipaux.

Le Conseil Municipal, après discussion, opte pour l'achat d'une guirlande lumineuse d'un montant de 1 100 € HT.

### 4. Arrosage automatique

Monsieur GALODÉ demande au Conseil Municipal d'accepter la mise en place d'un système d'arrosage au goutte à goutte pour irriguer plus facilement et par souci d'économie le parterre de fleurs situé au carrefour près de la Sainte Barbe.

Coût de l'installation : 144 € HT.

Décision votée à l'unanimité.

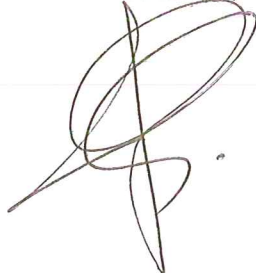
## **5. Mise en place de blocs de pierres au bord de l'Orne**

Monsieur GALODÉ soumet à l'avis du Conseil Municipal la mise en place de blocs de pierres en granit sur les bords de l'Orne afin de sécuriser le site aux promeneurs.

Il propose un devis de l'entreprise LEFEBVRE d'un montant de 1 459 € HT.

Décision votée à l'unanimité.

*Le Maire,*



*Séance levée à 20 h 45.*

*Mairie de May sur Orne, rue Eugène Figeac 14320 – Tél.02.31.79.80.93. Fax 02.31.79.56.55.*

*[may.sur.orne@wanadoo.fr](mailto:may.sur.orne@wanadoo.fr) - [www.may-sur-orne.fr](http://www.may-sur-orne.fr)*

*permanences : lundi au vendredi matin 9 h 15 – 12 h, lundi et mercredi 16 h – 18 h,  
mardi et jeudi 16 h – 19 h, vendredi 13 h – 15 h*